

Assemblée générale : explications sur les modalités du vote

Le vote

Conformément à l'article 23 des Statuts, le Comité d'éthique définit, organise et surveille le bon déroulement du processus électoral et les conditions et opérations de vote.

→ **Durée du scrutin et modalités de vote**

Le vote s'exerce exclusivement **par voie électronique à distance**, pour les élections, pour les décisions et résolutions et pour les modifications statutaires et réglementaires.

Il est ouvert **du mardi 26 mai 2026 (9 h 00) au mardi 16 juin 2026** (à la clôture des votes annoncée en séance par le Président du Conseil d'administration). Dans la mesure où l'heure de clôture des votes ne peut être prévue avec précision, nous vous recommandons d'exercer votre vote au plus tard à 16 h 30 le 16 juin 2026.

→ **Comment accéder au vote en ligne (site et identifiants)**

Etape n° 1 : L'accès sécurisé au site de vote se fait :

- soit directement sur le site de vote <https://vote3.eklesio.com/SACEM/> ;
- soit via le site sacem.fr en vous connectant sur votre espace « Membre » Sacem avec vos identifiant et code d'accès habituels et en cliquant sur le bouton « voter » qui vous est proposé ;

Si vous ne disposez pas encore d'un espace « Membre » SACEM, en vous connectant sur le site sacem.fr (créateurs et éditeurs) et en cliquant sur « Créer votre espace membre ».

En cas de difficultés, vous pouvez joindre :

- **pour les adhérents et les sociétaires confirmés** : l'accueil sociétaires au 01 47 15 47 15
- **pour les sociétaires professionnels et définitifs** : le pôle dédié au 01 47 15 49 49

Etape n° 2 : L'obtention des identifiant de vote et mot de passe : Vous devrez renseigner sur le site de vote :

- **votre numéro de personne** (*identifiant personnel unique attribué par la SACEM*) qui figure sur votre relevé de répartition ou sur votre espace « Membre » sur le site sacem.fr.
- **votre code postal de résidence**
- l'adresse email **ou** le numéro de téléphone portable que vous avez communiqué à la SACEM.

- **Cf guides en annexe** (Site de vote *page 3* / Consulter mes informations personnelles Portail Sacem *page 12*)



En cas de difficultés ou de non-concordance avec les données enregistrées dans notre base informatique, vous pourrez obtenir vos identifiant et mot de passe en contactant la hotline de notre prestataire pour le vote électronique, Election Europe

Hotline : **7h/23h – jours ouvrés / Numéro : 01 87 66 14 79**

Le site et la procédure de vote sont entièrement sécurisés conformément aux recommandations de la CNIL afin de protéger la confidentialité de votre vote.

→ **Comment voter**

Vous aurez trois séries de votes à exprimer. **Vous avez la possibilité de voter en une ou plusieurs fois.**

- **1er vote** : **Élections des membres du Conseil d'administration, du Conseil de surveillance et de la Commission des programmes**
Les candidats sont enregistrés par catégorie et par ordre alphabétique. En cliquant sur le nom de chacun d'entre eux, vous pouvez prendre connaissance de sa notice de présentation. Les enregistrements vidéographiques et/ou sonores sont quant à eux consultables sur le site de la SACEM.

Pour voter, vous indiquez votre choix en cliquant sur la case prévue à cet effet devant le nom du candidat. A défaut de choix, votre vote sera considéré comme blanc.

Un récapitulatif de votre vote vous permet de contrôler vos choix avant de valider votre bulletin de vote en cliquant sur « SUIVANT ». Cliquez ensuite sur le bouton « VOTER » pour valider votre bulletin.

NB : Vous ne pouvez pas voter pour plus de candidats qu'il y a de postes à pourvoir par catégorie. En cas de dépassement, un message vous en informera et vous invitera à désélectionner des candidats en trop.

- **2ème vote : Décisions et Résolutions**

Ces décisions portent sur le rapport de la Directrice Générale-gérante sur l'activité de la société, le rapport du Conseil de surveillance, les comptes annuels de la SACEM pour l'exercice 2025 (*rapport de certification du Commissaire aux comptes*), le rapport annuel de transparence (avec l'attestation par le Commissaire aux comptes sur les informations communiquées dans ce rapport annuel de transparence), le rapport spécial du Commissaire aux comptes, le budget prévisionnel des indemnités mensuelles et autres avantages des administrateurs, membres du Conseil de surveillance et commissaires et de la rémunération des membres du Comité d'éthique pour l'exercice 2026 et le montant des indemnités mensuelles et autres avantages effectivement consentis aux administrateurs, membres du Conseil de surveillance et commissaires et de la rémunération des membres du Comité d'éthique au titre de l'exercice 2025,

Ces résolutions portent sur la répartition (prévisionnelle) des sommes provenant de la rémunération de la copie privée, sur les politiques générales d'investissement et de déductions, sur l'utilisation des sommes dites irrépartissables.

Pour voter, vous indiquez votre choix pour chaque décision et résolution en cliquant sur la case prévue à cet effet (OUI - NON – ABSTENTION). Un récapitulatif de votre vote vous permet de contrôler vos choix avant de valider votre bulletin de vote en cliquant sur « SUIVANT ». Cliquez ensuite sur le bouton « VOTER » pour valider votre bulletin.

- **3ème vote : Modifications des Statuts et du Règlement général de la SACEM et du Règlement du Régime d'Allocations d'Entraide de la SACEM (RAES) et Résolution prévoyant le report de la mise en œuvre de la nouvelle catégorie de l'article 34 des Statuts.**

Vous pouvez consulter l'exposé des motifs et le texte des modifications proposées aux Statuts et au Règlement général de la SACEM et au Règlement du RAES et ainsi que le texte de la résolution prévoyant le report de la mise en œuvre de la nouvelle catégorie de l'article 34 des Statuts.

Pour voter, vous indiquez votre choix pour chaque modification proposée en cliquant sur la case prévue à cet effet (OUI - NON – ABSTENTION). Un récapitulatif de votre vote vous permet de contrôler vos choix avant de valider votre bulletin de vote en cliquant sur « SUIVANT ». Cliquez ensuite sur le bouton « VOTER » pour valider votre bulletin.

Vous pouvez consulter l'ensemble des documents dans votre espace « Membre » sur le site de la SACEM (<https://createurs-editeurs.sacem.fr> – rubrique Assemblées générales) ou sur le site sécurisé de notre prestataire de vote « Election Europe » : <https://vote3.eklesio.com/SACEM/>

Vous pourrez imprimer, si vous le souhaitez, la page d'accusé de réception de votre vote.

Les Assemblées générales

L'Assemblée générale annuelle et l'Assemblée générale extraordinaire de la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM) se tiendront **à l'Auditorium Debussy-Ravel** (225 avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly-sur-Seine).

Pour vous permettre d'accéder aux Assemblées générales le mardi 16 juin 2026 et éviter toute attente, nous vous remercions de vous munir d'une pièce d'identité ou de votre carte membre et de la présenter au bureau d'accueil.

Vos informations sont traitées et destinées à la Sacem (responsable du traitement) aux fins d'organisation et de gestion du vote, conformément à l'article 25 des statuts de la Sacem. Elles sont conservées tant que vous êtes membre puis pendant la durée des prescriptions légales. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'effacement et d'opposition que vous pouvez exercer par voie électronique, en remplissant le formulaire disponible dans la rubrique « [Politique de confidentialité](#) » sur www.sacem.fr.

1. OBTENEZ VOTRE IDENTIFIANT ET VOTRE MOT DE PASSE DE VOTE

Une fois sur le site de vote, la page suivante apparaît :

The screenshot displays the 'Assemblée Générale de la Sacem du 16 juin 2026' page. It includes the voting schedule (May 26 to June 16, 2026) and instructions for obtaining login credentials. A red box highlights the 'Récupérer mes codes de vote' button in the 'ETAPE 1' section. A red arrow points from this button to the next page.

Assemblée Générale de la Sacem du 16 juin 2026

Scrutin ouvert du mardi 26 mai 2026 (9h00) au mardi 16 juin 2026 (à la clôture des votes annoncée par le Président)

Pour des raisons de sécurité informatique renforcée, il est nécessaire que vous demandiez vos code identifiant et mot de passe associé pour accéder à la plateforme de vote.

Pour cela :

- Cliquez sur le bouton « Récupérer mes codes de vote ». Vous devrez saisir votre **numéro de personne** (identifiant unique attribué par la Sacem et différent du COAD/n° de compte) qui figure sur votre **relevé de droits d'auteur** ou sur votre espace « Membre » sur le site sacem.fr (rubrique « Mes informations personnelles »), votre code postal de résidence et l'adresse email ou le numéro de téléphone portable que vous avez communiqué à la Sacem.

Attention pour les éditeurs-éditrices, il s'agit du numéro de personne, du code postal et du numéro de portable de référence de votre structure et de l'adresse mail de la **personne habilitée à voter** (représentant légal ou associé de l'article 16 du Règlement général, éditeur personne physique, mandataire de l'article 25 des Statuts).

Une aide technique est à votre disposition. Vous pouvez consulter le guide en [cliquant ici](#).
Pour obtenir vos identifiants, merci de cliquer sur 'Récupérer mes codes de vote'.

- Ou bien contactez la hotline (7h-23h – jours ouvrés / Numéro +33 1 87 66 14 79).

ETAPE 1 : récupération des identifiant et mot de passe que vous recevrez par mail ou SMS (selon votre demande) :

Attention munissez-vous de votre numéro de personne

Merci de cliquer sur le bouton :

Récupérer mes codes de vote

ETAPE 2 : merci de saisir vos identifiant et mot de passe puis cliquer sur le bouton "Se connecter" :

Code Identifiant :
Ex : PKVK4T

Mot de passe :
Ex : B2C3D4F5G6H7

Se connecter

Pour obtenir vos identifiants, cliquez sur **> Récupérer mes codes de vote**.

La fenêtre suivante s'affiche :

The screenshot shows the 'Récupération de vos identifiant et mot de passe' form. It includes fields for phone number, email, and person number, along with a 'Recevoir mon identifiant et mot de passe' button. A red box highlights the button, and a red arrow points from it to the next page.

Récupération de vos identifiant et mot de passe

Pour recevoir vos identifiant et mot de passe de vote, veuillez renseigner :

A votre convenance votre adresse email **OU** le numéro de téléphone portable que vous avez communiqué à la Sacem :

Attention pour les éditeurs-éditrices, il s'agit du numéro de personne, du code postal et du numéro de portable de référence de votre structure et de l'adresse mail de la **personne habilitée à voter** (représentant légal ou associé de l'article 16 du Règlement général, éditeur personne physique, mandataire de l'article 25 des Statuts).
[Cliquez ici](#) pour retrouver ces informations.

Numéro de téléphone :
Ex : 06 01 01 01 01

OU

Email :
example@mail.com

ET

Numéro de personne :
Ex : 0123456789

Code postal de résidence :
Ex : B2C3D4F5

Pour les personnes résidant à l'étranger et n'ayant pas de code postal, merci de saisir ETRANGER.

En cas de difficultés ou de non-concordance avec les données enregistrées dans notre base informatique, vous pourrez obtenir vos identifiant et mot de passe en contactant la hotline au +33 1 87 66 14 79.

Recevoir mon identifiant et mot de passe

Merci de renseigner les informations demandées et cliquer sur > Recevoir mon identifiant et mot de passe

Renseignez les informations demandées et cliquer sur **> Récupérer mes codes de vote**.

Veillez à bien renseigner les mêmes coordonnées que celles enregistrées à la Sacem.

Pour les créateurs-créatrices :

Vous avez besoin :

- de votre numéro de personne ;
- de votre code postal ;
- de votre adresse mail ou de votre numéro de portable de référence.

Voir « Consulter mes informations personnelles » en page 12 de cette note.

Pour les éditeurs-éditrices :

Vous avez besoin :

- du numéro de personne, du code postal et du numéro de portable de référence **de votre société d'édition** (informations qui figurent dans votre espace membre, rubrique > Mon compte, puis > Mes informations personnelles) ;
- de l'adresse mail **de la personne habilitée à voter** (représentant légal ou associé de l'article 16 du Règlement général, éditeur personne physique, mandataire de l'article 25 des Statuts) : adresse mail sur laquelle cette personne reçoit le code permettant de se connecter à son espace membre. Attention : adresse qui peut être différente de l'adresse mail de contact de votre structure.

Voir « Consulter mes informations personnelles » en page 12 de cette note.

Si les informations sont exactes, vous recevez votre identifiant et votre mot de passe de vote selon votre demande sur votre adresse mail **ou** votre numéro de téléphone portable.

En cas de difficultés ou de non-concordance avec les données enregistrées dans notre base informatique, vous pouvez obtenir votre identifiant et votre mot de passe en contactant la hotline de notre prestataire pour le vote électronique : **01 87 66 14 79**

Assemblée Générale de la Sacem du 16 juin 2026

Scrutin ouvert du mardi 26 mai 2026 (9h00) au mardi 16 juin 2026 (à la clôture des votes annoncée par le Président)

Pour des raisons de sécurité informatique renforcée, il est nécessaire que vous demandiez vos **code identifiant et mot de passe associé** pour accéder à la plateforme de vote.

Pour cela :

- Cliquez sur le bouton « Récupérer mes codes de vote ». Vous devrez saisir votre **numéro de personne** (identifiant unique attribué par la Sacem et différent du COAD/n° de compte) qui figure sur votre **relevé de droits d'auteur ou sur votre espace « Membre »** sur le site sacem.fr (rubrique « Mes informations personnelles »), votre **code postal de résidence** et l'**adresse email** ou le **numéro de téléphone portable** que vous avez communiqué à la Sacem.

Attention pour les éditeurs-éditrices, il s'agit du numéro de personne, du code postal et du numéro de portable de référence de votre structure et de l'adresse mail de la personne habilitée à voter (représentant légal ou associé de l'article 16 du Règlement général, éditeur personne physique, mandataire de l'article 25 des Statuts).

Une aide technique est à votre disposition. Vous pouvez consulter le guide en [cliquant ici](#). **Pour obtenir vos identifiants, merci de cliquer sur 'Récupérer mes codes de vote'.**

- Ou bien contactez la hotline (7h-23h – jours ouvrés / Numéro +33 1 87 66 14 79).



Ouverture des votes dans 4 jours

① Veuillez vous identifier pour accéder au vote

ETAPE 1 : récupération des identifiant et mot de passe que vous recevrez par mail ou SMS (selon votre demande) :

Attention munissez-vous de votre numéro de personne

Merci de cliquer sur le bouton :

Récupérer mes codes de vote

ETAPE 2 : merci de saisir vos identifiant et mot de passe puis cliquer sur le bouton "Se connecter" :

Code Identifiant :

Ex : PKVK4T

Mot de passe :

Ex : B2C3D4F5G6H7

Se connecter

Vous êtes alors invité à **saisir votre identifiant et votre mot de passe** puis cliquer sur **> Se connecter**.

La page suivante apparaît :

Assemblée générale de la Sacem du 16 juin 2026
Scrutin ouvert du mardi 26 mai 2026 (9h00) au mardi 16 juin 2026 (à la clôture des votes annoncée par le Président)

Ouverture des votes dans 4 jours

Bonjour M@Mme Prenom Nom-473673, vous aurez 3 votes à exprimer

VOTES À EXPRIMER

- Les élections des membres du Conseil d'administration du Conseil de surveillance et de la Commission des programmes
- Les décisions et résolutions
- Les modifications aux Statuts et Règlement général de la Sacem et au règlement du RAES, et la résolution relative à l'article 34 des statuts de la Sacem

LES ÉLECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DE LA COMMISSION DES PROGRAMMES

Voter

LES DÉCISIONS ET RÉOLUTIONS

Voter

LES MODIFICATIONS AUX STATUTS ET RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA SACEM ET AU RÈGLEMENT DU RAES, ET LA RÉOLUTION RELATIVE À L'ARTICLE 34 DES STATUTS DE LA SACEM

Voter

Vous pouvez sélectionner le scrutin de votre choix et cliquer sur le bouton **> Voter**.

2. EXPRIMEZ VOS VOTES

a. Pour voter pour le premier scrutin

(Les élections des membres du Conseil d'administration, du Conseil de surveillance et de la Commission des programmes)

Cliquez sur **> Voter.**



Extrait de la page présentant l'ensemble des candidats :

Pour voter, cliquez sur la case présentant le nom de(s) candidat(s) retenu(s).

Pour consulter la notice de présentation du candidat, cliquez sur **> Afficher la notice de présentation.**

Assemblée générale de la Sacem du 16 juin 2026
Scrutin ouvert du mardi 26 mai 2026 (9h00) au mardi 16 juin 2026 (à la clôture des votes annoncée par le Président)

Fin de session dans 19:37

Accessibilité

Ouverture des votes dans 4 jours

Sélection Récapitulatif Accusé de réception

1er vote : les élections des membres du Conseil d'administration, du Conseil de surveillance et de la Commission des programmes

Les candidats sont enregistrés par collèges et par ordre alphabétique. En cliquant sur le nom de chacun d'entre eux, vous pouvez prendre connaissance de sa notice de présentation. Les enregistrements vidéographiques et/ou sonores sont quant à eux consultables sur votre espace membre sur le site de la Sacem (<https://createurs-editeurs.sacem.fr> - rubrique : Assemblées générales)

Pour voter, indiquez votre choix en cliquant sur la case prévue à cet effet devant le nom du candidat. A défaut, votre vote sera considéré comme blanc.
- En cliquant sur « Confirmer ma sélection », vous pourrez contrôler vos choix grâce à un récapitulatif de votre vote.
- Pour valider définitivement votre bulletin, il vous suffira de cliquer sur le bouton « VOTER ».

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- six membres à élire pour trois ans : deux auteurs / autrices, deux compositeurs / compositrices et deux éditeurs / éditrices (article 12 des Statuts)
- un membre auteur-réalisateur / autrice-réalisatrice à élire pour deux ans (article 12 des Statuts)

Pour voter, merci de sélectionner la ligne présentant le candidat choisi.

Ne sélectionner au maximum que 2 noms d'auteurs / autrices, 2 noms de compositeurs / compositrices, 2 noms d'éditeurs / éditrices et 1 nom d'auteur-réalisateur / autrice-réalisatrice.

Conseil d'administration - Auteurs, Autrices

Votes exprimés
0/2

Veuillez voter au maximum pour 2 candidats pour 3 ans :

BAGUIAN Vincent

Afficher la notice de présentation

HOARAU Sylvie

Afficher la notice de présentation

POTTIER Raphael

Afficher la notice de présentation

SEFF Richard

Afficher la notice de présentation

Vous pouvez **contrôler vos choix** en cliquant sur **> Confirmer ma sélection**

Accueil

Confirmer ma sélection >

Le récapitulatif de vos choix de vote apparait :

Sélection

Récapitulatif

Accusé de réception

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- six membres à élire pour trois ans : deux auteurs / autrices, deux compositeurs / compositrices et deux éditeurs / éditrices (article 12 des Statuts)
- un membre auteur-réalisateur / autrice-réalisatrice à élire pour deux ans (article 12 des Statuts)

Pour voter, merci de sélectionner la ligne présentant le candidat choisi.

Ne sélectionner au maximum que 2 noms d'auteurs / autrices, 2 noms de compositeurs / compositrices, 2 noms d'éditeurs / éditrices et 1 nom d'auteur-réalisateur / autrice-réalisatrice.

Conseil d'administration - Auteurs, Autrices

Votes exprimés
0/2

Veillez voter au maximum pour 2 candidats pour 3 ans :

Vous avez choisi vote blanc.

Conseil d'administration - Auteurs-Réalisateurs, Autrices-Réalisatrices

Veillez voter au maximum pour 1 candidat pour 2 ans :

Vous avez choisi vote blanc.

Conseil d'administration - Editeurs, Editrices

Votes exprimés
0/2

Veillez voter au maximum pour 2 candidats pour 3 ans :

Vous avez choisi vote blanc.

CONSEIL DE SURVEILLANCE :

- trois membres à élire pour trois ans : 1 auteur / autrice, 1 compositeur / compositrice et 1 éditeur / éditrice (article 22 des Statuts)

Pour voter, merci de sélectionner la ligne présentant le candidat choisi.

Ne sélectionner au maximum que 1 nom d'auteur / autrice, 1 nom de compositeur / compositrice, 1 nom d'éditeur / éditrice.

Conseil de surveillance - Auteurs, Autrices

Veillez voter au maximum pour 1 candidat pour 3 ans :

Vous avez choisi vote blanc.

Conseil de surveillance - Compositeurs, Compositrices

Veillez voter au maximum pour 1 candidat pour 3 ans :

Vous avez choisi vote blanc.

Conseil de surveillance - Editeurs, Editrices

Veillez voter au maximum pour 1 candidat pour 3 ans :

Vous avez choisi vote blanc.

COMMISSION DES PROGRAMMES :

- trois membres à élire pour trois ans : 1 auteur / autrice, 1 compositeur / compositrice, 1 éditeur / éditrice (article 24 bis des Statuts)

Pour voter, merci de sélectionner la ligne présentant le candidat choisi.

Ne sélectionnez au maximum que 1 nom d'auteur / autrice, 1 nom de compositeur / compositrice, 1 nom d'éditeur / éditrice.

Commission des programmes - Auteurs, Autrices

Veillez voter au maximum pour 1 candidat pour 3 ans :

Vous avez choisi vote blanc.

Commission des programmes - Compositeurs, Compositrices

Veillez voter au maximum pour 1 candidat pour 3 ans :

Vous avez choisi vote blanc.

Commission des programmes - Editeurs, Editrices

Veillez voter au maximum pour 1 candidat pour 3 ans :

Vous avez choisi vote blanc.

< Modifier ma sélection

Voter >

Pour modifier le bulletin : cliquez sur > **Modifier ma sélection**.

Pour valider le bulletin et le déposer dans l'urne électronique : cliquez sur > **Voter**.

Dès que vous aurez validé le bulletin de vote en cliquant sur le bouton > **Voter**, vous recevrez un **accusé de réception** de la prise en compte du vote.

Le bulletin a été déposé dans l'urne de vote électronique et a été automatiquement crypté :

Assemblée générale de la Sacem du 16 juin 2026
Scrutin ouvert du mardi 26 mai 2026 (9h00) au mardi 16 juin 2026 (à la clôture des votes annoncée par le Président)

Fin de session dans 19:31 [Accessibilité](#)

Ouverture des votes dans 4 jours

Sélection Récapitulatif Accusé de réception

A VOTÉ !

Confirmation de vote

Nom d'électeur : Prenom Nom 473665
Election : SACEM - LES ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DE LA COMMISSION DES PROGRAMMES
Vote enregistré le : jeudi 21 mai 2026 15:50

Code à conserver ⓘ 4Hhb-Qqjh ⓘ

Je souhaite recevoir mon accusé de réception par mail
example@mail.com [Envoyer](#)

Référence

ⓘ Vous ne pouvez accéder qu'une seule fois à cette référence, veuillez l'enregistrer.

[Imprimer](#)
[Copier](#)
[Ouvrir](#)

Scanner pour récupérer ma référence bulletin

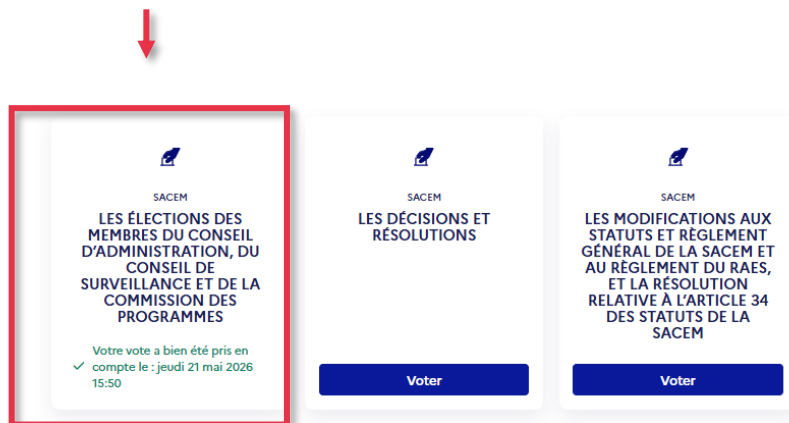
^ Référence du bulletin

[Vote suivant](#)

Merci de cliquer sur le bouton > **Passer au vote suivant** pour :

- **Accéder aux deux autres scrutins**
- **Quitter le site de vote**

La prise en compte de votre vote est confirmée :



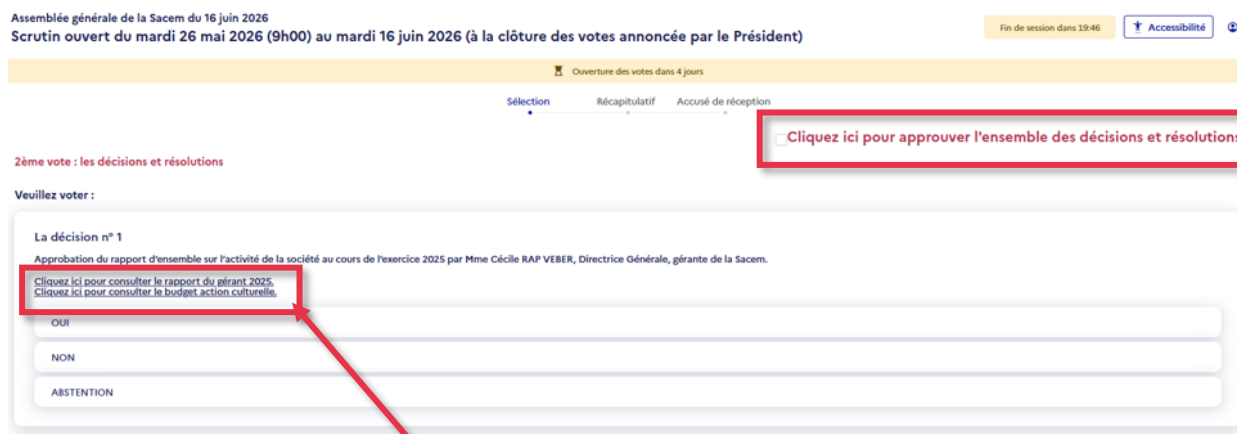
b. Pour voter pour le deuxième scrutin
(Les décisions et résolutions)

Cliquez sur **> Voter.**



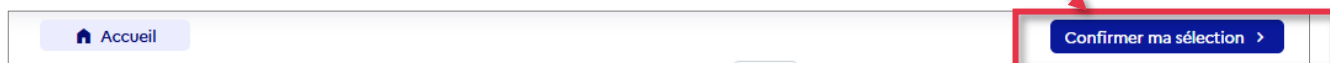
Vous pouvez à votre convenance :

- **Exprimer vos choix un à un** pour chaque proposition soumise au vote.
- **Approuver en un seul clic** à l'aide du bouton prévu à cet effet l'ensemble des décisions/résolutions. Si vous le souhaitez, vous pouvez décocher les cases pour voter NON ou ABSTENTION.



Vous pouvez **consulter le document et/ou l'information** soumis au vote en cliquant sur le lien.

Vous pouvez **contrôler vos choix** en cliquant sur **> Confirmer ma sélection.**



Le récapitulatif de vos choix de vote apparait :

Sélection **Récapitulatif** Accusé de réception

Veuillez voter :

La décision n° 1

Approbation du rapport d'ensemble sur l'activité de la société au cours de l'exercice 2025 par Mme Cécile RAP VEBER, Directrice Générale, gérante de la Sacem.

[Cliquez ici pour consulter le rapport du gérant 2025.](#)
[Cliquez ici pour consulter le budget action culturelle.](#)

Vous avez choisi vote blanc.

La décision n° 2

Approbation du rapport du Conseil de surveillance sur l'exercice 2025, après présentation de celui-ci et des observations y afférentes.

[Cliquez ici pour consulter le rapport.](#)
[Cliquez ici pour consulter les observations.](#)

Vous avez choisi vote blanc.

Pour modifier le bulletin : cliquez sur **> Modifier ma sélection.**

Pour valider le bulletin et le déposer dans l'urne électronique : cliquez sur **> Voter.**

Voter >

Dès que vous aurez validé le bulletin de vote en cliquant sur le bouton **> Voter**, vous recevrez **un accusé de réception** de la prise en compte du vote.

Le bulletin a été déposé dans l'urne de vote électronique et a été automatiquement crypté.

Assemblée générale de la Sacem du 16 juin 2026
Scrutin ouvert du mardi 26 mai 2026 (9h00) au mardi 16 juin 2026 (à la clôture des votes annoncée par le Président)

Fin de session dans 19:36 Accessibilité

Ouverture des votes d'ici 3 jours

Sélection **Récapitulatif** Accusé de réception

A VOTÉ !

Confirmation de vote

Nom d'électeur : Prénom Nom 473665
Election : SACEM - LES DÉCISIONS ET RÉOLUTIONS
Vote enregistré le : jeudi 21 mai 2026 16:01

Code à conserver : G3QH-qCn

Je souhaite recevoir mon accusé de réception par mail : **Envoyer**

Référence

Vous ne pouvez accéder qu'une seule fois à cette référence, veuillez l'enregistrer.

 Imprimer Copier Ouvrir

Scanner pour récupérer ma référence bulletin

Référence du bulletin

Vote suivant

Merci de cliquer sur le bouton **> Passer au vote suivant** pour :

- **Accéder au scrutin suivant**
- **Quitter le site de vote**

La prise en compte de votre vote est confirmée :



c. Pour voter pour le troisième scrutin

(Les modifications aux statuts et règlement général de la Sacem, au règlement du RAES et à la résolution de l'article 34 des statuts de la Sacem)

Même procédé que les 2 scrutins précédents.

d. Confirmations de prise en compte de vos 3 votes

Vos bulletins ont été déposés dans l'urne de vote électronique et ont été automatiquement cryptés :



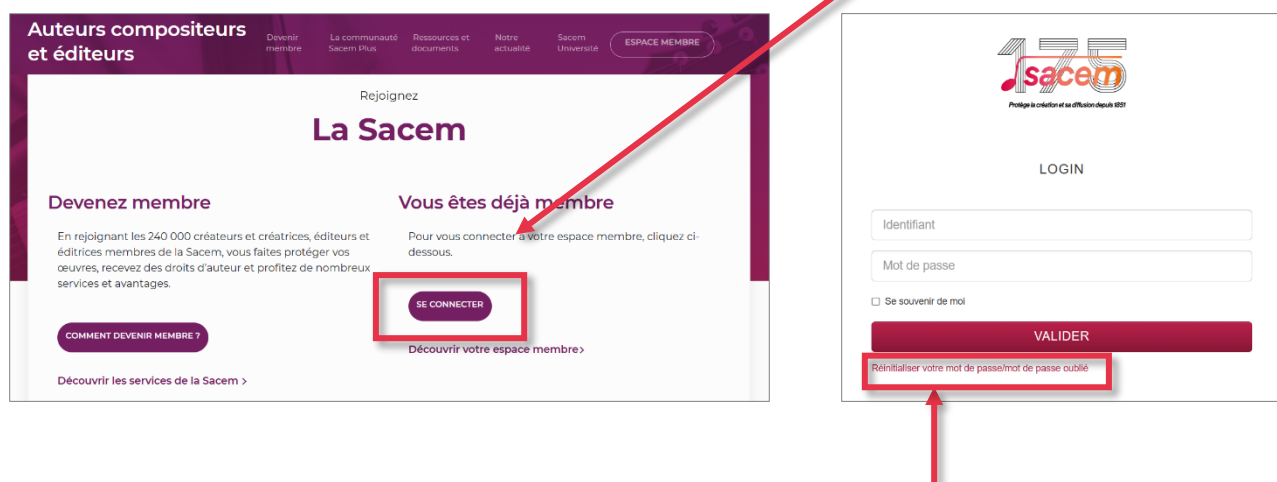
Nous vous souhaitons une excellente Assemblée générale !

Assemblée générale de la Sacem

CONSULTER MES INFORMATIONS PERSONNELLES

Pour voter, vous devez renseigner les mêmes coordonnées que celles enregistrées à la Sacem.

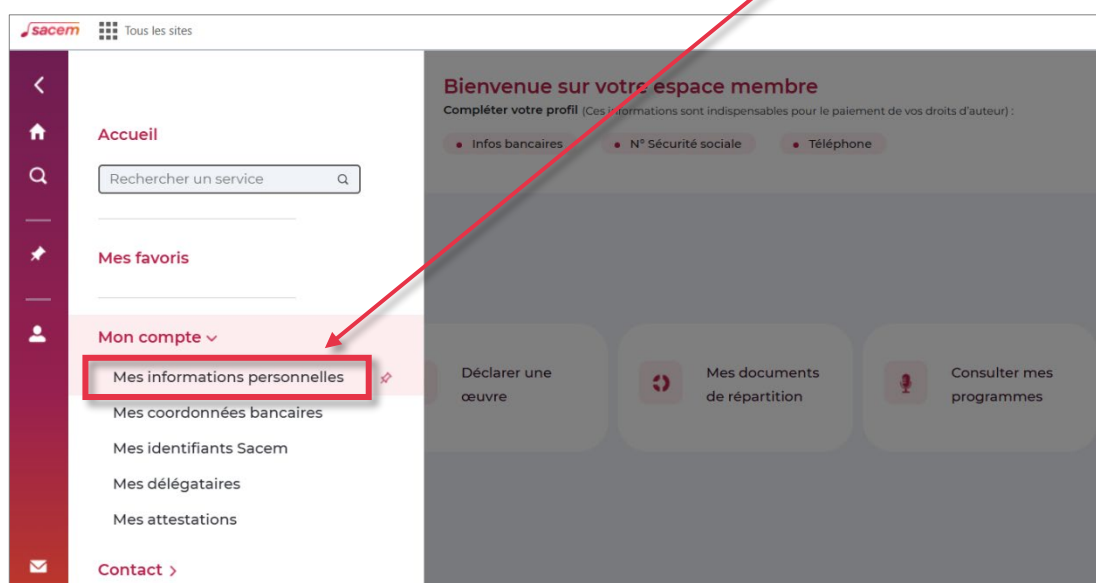
Pour les consulter, allez dans [votre espace membre](#), cliquez sur > **Se connecter** puis saisissez votre identifiant et votre mot de passe :



The first screenshot shows the 'La Sacem' website with a navigation bar. The 'ESPACE MEMBRE' button is highlighted. Below it, the 'Vous êtes déjà membre' section has a 'SE CONNECTER' button highlighted. The second screenshot shows the login form with fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe', a 'VALIDER' button, and a link to 'Réinitialiser votre mot de passe/mot de passe oublié'.

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur > **Réinitialiser votre mot de passe/mot de passe oublié**. La page suivante vous permettra de le réinitialiser.

Dans le menu latéral, cliquez sur > **Mon compte**, puis sur > **Mes informations personnelles**.



The screenshot shows the 'Mon compte' menu with options: 'Mes informations personnelles', 'Mes coordonnées bancaires', 'Mes identifiants Sacem', 'Mes délégataires', and 'Mes attestations'. The 'Mes informations personnelles' option is highlighted.

Vous êtes créateur-créatrice :

Les informations dont vous aurez besoin pour le vote sont :

- votre **numéro de personne** ;
- votre **adresse mail** ou votre **numéro de portable de référence** ;
- votre **code postal**.

Mes informations personnelles

Accueil > Mes informations personnelles



Monsieur

Numéro de personne

Statut(s) et date d'adhésion

Compositeur 01/01/2000

Auteur 01/01/2000

Contact

E-mail de contact

monemail@email.com

Numéro portable de référence

+33600000000

Adresse de domicile

225 AVENUE CHARLES DE GAULLE

92200 NEUILLY SUR SEINE

FRANCE

Sécurité sociale

Si vous résidez fiscalement en France, merci de renseigner votre numéro de Sécurité sociale. Une fois saisi, il ne sera plus modifiable.

Adresse de correspondance

1525 Rue Sainte-Catherine E

H2L 2S3 Montréal

CANADA

Langue de communication

Français

Vous êtes éditeur-éditrice :

Les informations dont vous aurez besoin pour le vote sont :

- Le numéro de personne, le code postal et le numéro de portable de référence **de votre structure**, visibles dans la rubrique > **Mes informations personnelles**.

Mes informations personnelles

Accueil > Mes informations personnelles



Monsieur

Numéro de personne

Statut(s) et date d'adhésion

Compositeur 01/01/2000

Auteur 01/01/2000

Contact

E-mail de contact

monemail@email.com

Numéro portable de référence

+33600000000

Adresse de domicile

225 AVENUE CHARLES DE GAULLE

92200 NEUILLY SUR SEINE

FRANCE

Sécurité sociale

Si vous résidez fiscalement en France, merci de renseigner votre numéro de Sécurité sociale. Une fois saisi, il ne sera plus modifiable.

Adresse de correspondance

1525 Rue Sainte-Catherine E

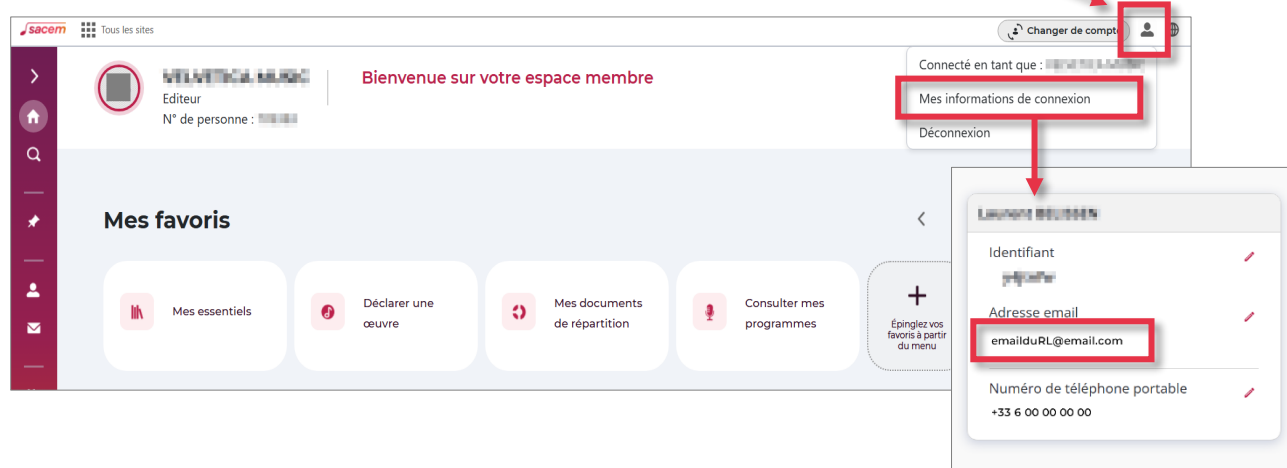
H2L 2S3 Montréal

CANADA

Langue de communication

Français

- L'adresse mail **de la personne habilitée à voter** (représentant légal ou associé de l'article 16 du Règlement général, éditeur personne physique, mandataire de l'article 25 des Statuts) : adresse mail sur laquelle cette personne reçoit le code permettant de se connecter à son espace membre. Attention : adresse qui peut être différente de l'adresse mail de contact de votre structure. Cette adresse mail est visible dans **> Mes informations de connexion** :



À savoir : Vous pouvez aussi retrouver votre numéro de personne en haut de la page d'accueil de votre espace membre et sur vos documents de répartition (relevé de compte et relevé de droits d'auteur) :

Sur vos documents de répartition, votre **numéro de personne** figure en première page, dans le bloc « Vos informations personnelles ».

